

GROUPAGE DES LIVRAISONS :



24/01/2025

Ci – dessous les tournées de livraisons prévues en 2025 :

SEMAINES DE COMMANDES, DÉPARTEMENTS DESSERVIS, SEMAINES DE LIVRAISONS, ET SEMAINES DE PAIEMENTS, SAISON 2025 ALIMENTS ESCARGOTS

SEMAINES DE COMMANDES	DÉPARTEMENTS DESSERVIS	SEMAINES DE LIVRAISONS	SEMAINES DE PAIEMENTS
05 à 07: du 27/01 au 14/02/2025	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86 04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84 10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45	07 à 09 : du 10 au 28/02/2025	11 à 13: du 10 au 28/03/2025
08 à 10: du 17/02 au 07/03/2025	22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95 09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87 02, 08, 51, 59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94	10 à 12: du 03 au 21/03/2025	14 à 16: du 31/03 au 18/04/2025
11 : du 10 au 14/03/2025	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86	13 : du 24 au 28/03/2025	17 : du 22 au 25/04/2025
12 : du 17 au 21/03/2025	04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84	14 : du 31/03 au 04/04/2025	18 : du 28 au 30/04/2025
13 : du 24 au 28/03/2025	10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45	15 : du 07 au 11/04/2025	19 : du 05 au 07/05/2025
14 : du 31/03 au 04/04/2025	22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95	16 : du 14 au 18/04/2025	20 : du 12 au 16/05/2025
15 : du 07 au 11/04/2025	09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87	17 : du 22 au 25/04/2025	21 : du 19 au 23/05/2025
16 : du 14 au 18/04/2025	02, 08, 51, 59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94	18 : du 28 au 30/04/2025	22 : du 26 au 28/05/2025
17 : du 22 au 25/04/2025	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86	19 : du 05 au 07/05/2025	23 : du 02 au 06/06/2025
18 : du 28 au 30/04/2025	05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84	20 : du 12 au 16/05/2025	24 : du 10 au 13/06/2025
19 : du 05 au 07/05/2025	10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45	21 : du 19 au 23/05/2025	25 : du 16 au 20/06/2025
20 : du 12 au 16/05/2025	22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95	22 : du 26 au 28/05/2025	26 : du 23 au 27/06/2025
21 : du 19 au 23/05/2025	09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87	23 : du 02 au 06/06/2025	27 : du 30/06 au 04/07/2025
22 : du 26 au 28/05/2025	02, 08, 51, 59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94	24 : du 10 au 13/06/2025	28 : du 07 au 11/07/2025
23 : du 02 au 06/06/2025	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86	25 : du 16 au 20/06/2025	29 : du 15 au 18/07/2025
24 : du 10 au 13/06/2025	04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84	26 : du 23 au 27/06/2025	30 : du 21 au 25/07/2025
25 : du 16 au 20/06/2025	10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45	27 : du 30/06 au 04/07/2025	31 : du 28/07 au 01/08/2025
26 : du 23 au 27/06/2025	22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95	28 : du 07 au 11/07/2025	32 : du 04 au 08/08/2025
27 : du 30/06 au 04/07/2025	09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87	29 : du 15 au 18/07/2025	33 : du 11 au 14/08/2025
28 : du 07 au 11/07/2025	02, 08, 51, 59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94	30 : du 21 au 25/07/2025	34 : du 18 au 22/08/2025

29 : du 15 au 18/07/2025	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86	31 : du 28/07 au 01/08/2025	35 : du 25 au 29/08/2025
30 : du 21 au 25/07/2025	04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84	32 : du 04 au 08/08/2025	36 : du 01 au 05/09/2025
31 : du 28/07 au 01/08/2025	10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45	33 : du 11 au 14/08/2025	37 : du 08 au 12/09/2025
32 à 34: du 04 au 22/08/2025	22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95 09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87 02, 08, 51, 59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94	34 à 36: du 18/08 au 05/09/2025	38 à 40: du 15/09 au 03/10/2025
35 à 37: du 25/08 au 12/09/2025	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84 10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45	37 à 39 : du 08 au 26/09/2025	41 à 43: 06 au 24/10/2025

*** INFORMATIONS :**

1. DE LA SEMAINE DE LIVRAISON, A LA PRISE DE COMMANDE
2. DU JOUR DE LIVRAISON, APRES LE CHARGEMENT DU CAMION
3. DU CRENEAU HORAIRE DE LIVRAISON, PENDANT LA TOURNEE



Pour 2025, nous recommandons vivement aux héliculteurs de se regrouper sur une même tournée de livraisons. Chaque éleveur est livré et facturé individuellement, tout en bénéficiant du tarif de la tranche de tonnage cumulé par tous les éleveurs regroupés sur une seule et **même commande**, une **même tournée de livraisons**, et sur **plusieurs départements** d'un **même secteur géographique**.

Exemple : 1 héliculteur commande individuellement 2 Tonnes d'aliment pour son compte.

Il est livré et facturé au prix de la tranche 2 Tonnes.

Si ce même héliculteur commande ses 2 Tonnes dans le cadre d'une tournée organisée, et si le cumul des commandes reçues simultanément des éleveurs du groupage atteint 20 Tonnes... Alors, il est toujours livré et facturé individuellement chez lui de ses 2 Tonnes, mais il bénéficie du prix groupé tout compris de la tranche 20 Tonnes. Soit une **économie de 140.00 €!**...

La quantité minimale requise pour bénéficier du chariot embarqué est de 750 Kg.

En dessous 750 Kg, l'aliment est facturé en prix départ usine avec une TVA à 5,5 %, et le transport est répercuté au coût réel avec une TVA à 20 %.

De quel prix d'aliment bénéficieront les éleveurs ?

- Prix de la tranche de **tonnage cumulé par plusieurs éleveurs** sur une seule et **même commande**, une **même tournée de livraisons**, et sur **plusieurs départements** d'un **même secteur géographique**.
- Prix de la tranche du **tonnage cumulé sur la saison** escargots, pour **un seul éleveur**, si un **maximum de 2 livraisons dans la saison**, dans le cadre des groupages organisés.
- Prix de la tranche de tonnage commandée, pour tous les autres cas.

Afin que les semaines de livraison soient parfaitement respectées, **il est impératif que les commandes nous parviennent au plus tard 10 jours ouvrés avant la semaine de livraison programmée.**

Il est évident que, pour des impératifs de production ou de logistique, les semaines de livraisons, et (ou) les départements desservis, initialement prévus, peuvent être quelque peu modifiés...

La charge maximale des camions est de 25 Tonnes, soit 20 à 25 palettes.

Nous disposons de 2 camions, équipés du chariot embarqué, par semaine de livraison.

Chaque département dispose de 5 ou 6 tournées organisées, espacées de 6 semaines. Du fait des semaines tronquées par des jours fériés (Lundi de Pâques 21 avril, Fête du Travail jeudi 01 mai, Victoire jeudi 08 mai, Ascension jeudi 29 mai, Lundi de Pentecôte 09 juin, Fête Nationale lundi 14 juillet, et Assomption vendredi 15 août), et afin d'éviter ces jours fériés, nous vous conseillons **d'anticiper votre livraison sur mars et sur juin.**

Merci de votre compréhension.

En fonction des aléas climatiques de la saison 2025, **un camion pourra se rajouter sur certaines zones géographiques, en fin de saison**, pour une tournée de livraisons groupées.

Il faut veiller à **l'accessibilité d'une semi-remorque** : 18 m 50 de longueur, 2 m 50 de largeur, et 4 m 20 de hauteur. De même, l'état du sol doit autoriser le passage d'un engin : **chariot embarqué automoteur** ou transpalette.

Dimensions du chariot automoteur : 2 m 40 de largeur, et 2 m 80 de hauteur.

Si un souci quelconque existe pour accéder sur le site de livraison, merci de le signaler à la commande.

Les données pour les palettes sont les suivantes :

- 1250 Kg = 50 sacs * 25 Kg. L 130 cm * l 105 cm * H 170 cm.
- 500 Kg = 20 sacs * 25 Kg. L 120 cm * l 80 cm * H 100 cm.

Il est **possible de panacher différents aliments sur une même palette**, trois au maximum.

Les autres fournitures (matériels, semences, contenants...) peuvent être expédiées séparément des aliments.

Les conditions de paiement sont strictes, et établies d'un commun accord, à la commande, entre le client et Le Gastéropote.

Les tarifs franco vous sont transmis sous forme de tableaux (zones 1, 2, 3, et 4).

Ils incluent un délai maximum de paiement de 45 jours après la livraison.

Pour un paiement au-delà 45 jours de livraison, des agios de 1 % par mois seront réellement appliqués.

Si les délais de paiement ne sont pas respectés, la livraison suivante est effectuée, seulement et seulement si, la livraison précédente est effectivement payée.